

UNIVALOM

Siège :

3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT

Du Registre des délibérations du Conseil Syndical SEANCE DU 28 novembre 2019

Nombre des Membres du
Conseil Syndical

Légal : 38
En exercice : 24
Présents : 14
Votants :
Procuration
Date de la convocation :
22 novembre 2019

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission pour affichage
aux communes membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Délibération 2019-33

**OBJET : Autorisation de signature - Avenant de transfert de
marché « Evacuation des déchets ménagers et assimilés
issus de l'aire d'UNIVALOM - Lot n°1 - Evacuation des
métaux ferreux non ferreux »**

Le 28 novembre 2019 à 10h30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente
Martine BONNEAU, Patrick DULBECCO, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE,
Claudine MAURY, Michel VIANO, représentants de la Commission Syndicale et
de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Monique ROBORY-DEVAYE, représentants de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Anne-Marie BOUSQUET, Alain GARRIS, Daniel LE BLAY, représentants de la
Commission Syndicale
Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération
Cannes Pays de Lérins
Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse

Membres suppléants :

Procurations :

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Éric MELE, Guilaine DEBRAS, Evelyne FISCH, représentants de
la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia
Antipolis
Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Dominique TRABAUD, Patrick LAFARGUE,
Guy LOPINTO, représentants de la Commission Syndicale

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20191209-2019-33-DE
Date de télétransmission : 09/12/2019
Date de réception préfecture : 09/12/2019

Madame Anne-Marie BOUSQUET est désignée en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Par courrier en date 24 septembre 2019, nous avons été informés d'une restructuration interne au sein du groupe DERICHEBOURG, impliquant la Transmission Universelle de Patrimoine de la société PURMET TRANSPORT au profit de sa maison mère la société PURFER.

Par conséquent, la société PURFER est substituée à la société PURMET TRANSPORT dans les obligations résultant du marché passé « Evacuation de déchets ménagers et assimilés issus de l'aire d'UNIVALOM - Lot n°1 - Evacuation des métaux ferreux non ferreux ».

Il est précisé que les modalités du marché seront réalisées selon les mêmes conditions que précédemment.

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical,
A l'unanimité,

- AUTORISE Madame la Présidente à signer l'avenant annexé de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente


Josette BALDEN

